

Mobilis, Djezzy et Ooredoo prêts pour le lancement

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3879 - Mardi 24 mai 2016 - Prix : 10 DA

Transport à Béjaïa

Les 4 000 licences de taxi inexploitées réaffectées aux clandestins

Page 24



Imed Benmalem, manager général de "COPRE sud", membre du FCE
«On ambitionne d'investir dans le secteur de l'énergie et non seulement les renouvelables»

Page 3

Le spectre de la guerre civile plane de nouveau sur la Libye

Par Mohamed Habili

Cela a souvent été dit ici : la Libye à la différence de, par exemple, la Syrie, n'est pas tant un pays en guerre qu'un pays divisé. Mais cette division est profonde, car tout à la fois politique et territoriale. Mais jusqu'à ce que la communauté internationale, c'est-à-dire les grandes puissances, s'en mêlent directement, cette situation semblait pouvoir se résoudre à terme au profit du camp même qui avait la légalité pour lui, c'est-à-dire celui dit de Tobrouk, mais dont en réalité l'emprise s'étendait sur quasiment tout l'est de la Libye. Le processus de Sekhirat, précédé de bien d'autres approches, dont celles des pays voisins, a conduit à une sorte de renversement des valeurs : ce qui était illégal, le camp de Tripoli, s'est trouvé réhabilité, en apparence du seul fait de l'installation dans la capitale du gouvernement d'entente nationale, et celui qui jouissait de la reconnaissance internationale s'est vu sommé de se soumettre à ce nouvel ordre des choses, sous peine d'essuyer les foudres des grandes puissances, pour l'essentiel celles-là mêmes qui sont responsables de la situation actuelle. Du même coup, les conditions sont créées pour transformer la division à blanc en guerre civile déclarée entre deux entités régionales, qui plus est traditionnellement rivales.

Suite en page 3

Le gouvernement décidé à sévir contre les chaînes non agréées

Fin de l'anarchie dans l'audiovisuel ?



Les hautes autorités du pays semblent décidées à remettre de l'ordre dans le secteur audiovisuel qui connaît un foisonnement de chaînes privées, créées dans des conditions pas toujours claires.

Page 2

Bernard Emié, ambassadeur de France à Alger

Le chemin parcouru par l'Algérie et la France est «saisissant»

Page 4

Exposition «Ma source blanche»

Alger à travers l'objectif de jeunes photographes

Page 13

Le gouvernement décidé à sévir contre les chaînes non agréées

Fin de l'anarchie dans l'audiovisuel ?

■ Les hautes autorités du pays semblent décidées à remettre de l'ordre dans le secteur audiovisuel qui connaît un foisonnement de chaînes privées, créées dans des conditions pas toujours claires.

Par Meriem Benchaoua

Dans un discours prononcé, hier matin à Alger, Abdelmalek Sellal, a promis d'assainir «dans les meilleurs délais» la situation du paysage audiovisuel en Algérie, en attendant la mise en place de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel qui interviendra dans les prochaines semaines. Le Premier ministre, qui s'est exprimé à l'occasion d'une opération de destruction d'un lot de deux millions de supports audiovisuels piratés, a déclaré avoir demandé au ministre de la Communication Hamid Grine de mettre fin à l'anarchie qui règne dans ce secteur et de fermer les chaînes privées non agréées. Il a souligné qu'«un dispositif d'agrément pour les opérateurs désirent offrir un service de communication télévisuel et radiophonique a été mis en place sur la base d'un cahier des charges qui vient d'être finalisé et qui fixe clairement les droits et obligations dans ce domaine d'activité». M. Sellal a déclaré, à ce propos, que «toutes les télévisions qui se conformeront audit cahier des charges seront agréées en tant que chaînes algériennes bénéficiant de toutes les mesures de soutien et d'encouragement prévues par la loi», avisant que celles qui «y dérogeront se verront interdire l'activité en Algérie». Il a expliqué, à cet effet, qu'il «ne s'agit pas d'une remise en cause de l'ouverture du paysage audiovisuel, mais d'une réglementation d'un domaine d'activité comme il en existe dans tous les pays du monde et pour préserver la santé morale du pays». Le Premier ministre a regretté que «certains vecteurs audiovisuels versent plus dans la publicité mensongère, la violation de la vie privée, l'atteinte à la dignité des personnes, la désin-



formation et plus grave encore, des attaques contre la cohésion de la société algérienne avec des appels à la haine, au régionalisme et à la fitna». Sellal a estimé que «l'informel a envahi certains secteurs en touchant aux fondements moraux des Algériens», regrettant qu'on «vulgarise l'insulte et l'invective». Il a relevé, que «la volonté du gouvernement était pourtant entière et sincère pour le développement du paysage audiovisuel

national pour peu que cela se fasse dans un environnement sain et dans le respect de la loi et des règles de déontologie». Pour M. Sellal, «les efforts, louables et courageux, de la majorité des acteurs pour une télévision à l'algérienne, plurielle, diverse, créative et critique, sont malheureusement pollués et dévoyés par une minorité mue par l'appât du gain ou des desseins encore plus vils». Il a ajouté que «depuis la promulgation

de la loi sur l'audiovisuel, l'autorité publique a toléré un démarrage désordonné en espérant une autorégulation et une décantation qui ne sont pas hélas, venus», relevant qu'il «est temps que nos concitoyens sachent la vérité et que la loi s'applique à tous dans l'équité et la transparence». Soulignant que «sur une soixantaine de médias concernés, cinq seulement sont réglementairement accrédités», M. Sellal a indiqué que «tout le reste

PH/D.R. relève de l'informel». «Oui à la liberté de la presse, mais non au transfert illicite de devises pour louer des fuseaux satellites. Oui à la pluralité médiatique, mais non au travail au noir de jeunes journalistes sans couverture sociale, ni droits à la retraite», a-t-il déclaré, réitérant l'engagement de l'Etat «à préserver leur avenir». «Oui à la rentabilité de l'activité média, mais non au maquillage de revenus publicitaires dans des boîtes de communication et à la fraude fiscale. Oui au droit d'enquête et à l'information, mais non au chantage, à la diffamation, à la violation du secret de l'instruction judiciaire et à la pression sur les cadres de l'Etat», a plaidé le Premier ministre. Il a rappelé, dans ce sens, qu'il était pour «une généralisation de la culture citoyenne et religieuse, mais non à la fitna et aux discours de violence». «Ceux qui veulent utiliser les nobles métiers de l'audiovisuel pour servir des intérêts personnels ou nuire à l'Algérie, je leur dis que leur adversaire n'est pas seulement le gouvernement, mais le peuple algérien qui rejette votre aventurisme et vos funestes projets et clame, haut et fort, son attachement à la paix, à la stabilité et au projet de renouveau national du président Bouteflika». Il a ajouté qu'«à compter de ce jour, aucun dépassement ne sera plus toléré et force restera à la loi dans toute sa rigueur et en toute circonstance», rappelant, à ce titre, que «ces impératifs en matière de communication valent aussi pour tous les agents de l'Etat, quel que soit leur niveau de responsabilité». «Ils ne peuvent, ni ne doivent adopter dans leurs activités publiques des positions ambiguës quand il s'agit des fondements et des valeurs de la nation», a-t-il mis en garde, ajoutant que «tout manquement sera sanctionné». M. B.

L'Etat déterminé à protéger les droits d'auteur

PAR AILLEURS, Abdelmalek Sellal, a indiqué que le gouvernement était «fermement déterminé à protéger les droits d'auteur et à préserver le patrimoine culturel national» conformément à l'esprit de la Constitution algérienne qui a réaffirmé le droit à la culture et la liberté de création intellectuelle, artistique et scientifique. «La protection de la propriété culturelle, qu'elle soit intellectuelle, artistique ou scientifique est une condition fondamentale pour l'émergence d'un environnement propice à la préservation des droits de créateurs, des investisseurs et de tous les hommes et femmes de culture», a soutenu M. Sellal qui présidait un forum international sur la propriété culturelle au Palais de la culture dans le cadre d'une opération de destruction de plus de deux millions de CD contrefaits. Lors de ce forum organisé en présence de nombre de ministres, cadres supérieurs de l'Etat, d'ambassadeurs et représentants d'instances internationales en charge des droits d'auteurs M. Sellal a rendu hommage aux artistes, intellectuels et autres créateurs présents dans la salle estimant que le soutien qui leur est apporté s'inscrivait dans le cadre de l'appui aux efforts de rayonnement de la culture algérienne. M .B.

Licences provisoires de la 4G

Mobilis, Djezzy et Ooredoo prêts pour le lancement

Suite à l'attribution, hier à Alger, des licences provisoires de la 4 G, cette technologie maintes fois annoncée puis reportée, sera bientôt une réalité dans le pays au grand bonheur des férus de l'internet. En effet, après les appels d'offres, présentés en janvier dernier, par les trois opérateurs principaux de téléphonie mobile activant au niveau national, pour le lancement de la 4 G en Algérie, ces derniers se sont donc vu, hier à Alger, attribuer, par ordre de la part de l'ARPT (Autorité de régulation de la poste et des télécommunications), des licences provisoires d'exploitation de la 4G mobile. Il s'agit à ce propos, d'Algérie Télécom mobile (ATM) pour Mobilis, d'Optimum Télécom Algérie (OTA) pour Djezzy, ainsi que de Watania Télécom Algérie (WTA) pour ce qui est d'Ooredoo. A cet effet, ces licences attribuées n'ont été

accordées par l'ARPT que temporairement en attendant l'octroi définitif des licences d'exploitation. Par ailleurs, il est à savoir que les trois opérateurs, dont les premiers responsables étaient présents à la cérémonie d'annonce de ces résultats, ont été ainsi invités à se présenter au siège de l'ARPT le 29 mai prochain et ce, en vue d'exercer, selon l'ordre de priorité que leur donne leur classement et le choix des wilayas d'obligations, de leur déploiement, de la première jusqu'à la quatrième année et ce, dans le but de finaliser leur cahier des charges.

De son côté, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane-Houda Faraoun, a indiqué, par Saliha Sayeh, secrétaire générale par intérim du ministère, la représentant, qu'«avec le lancement de la 4G, l'Algérie entre dans une phase

qualitative de modernisation de ses infrastructures par le déploiement de nouvelles technologies telles que le haut débit et le très haut débit», a-t-elle déclaré. Tout en ajoutant à ce propos que «le déploiement de la 4G entre dans le cadre de la stratégie nationale visant à se mettre au diapason des évolutions de la société, dont les besoins sont de plus en plus variés et diversifiés, et d'offrir aux citoyens des prestations de service de qualité».

Pour ce qui est de l'avis du P-DG de Mobilis par intérim, Mohamed Habib, et dont l'entreprise a été, rappelle-t-on, classée première, celui-ci a indiqué que le choix des wilayas obligatoires portera sur deux wilayas dans le nord du pays et une autre dans le Sud. A ce propos, ce dernier a estimé également que son entreprise pourra, dès la première année, dépasser les 25% de couverture d'une wilaya au lieu des

10% prévus, indiquant par ailleurs, que Mobilis proposera les mêmes tarifs que ceux en vigueur pour la 3G. Quant au premier responsable de Djezzy, lui, pour sa part, s'est dit heureux d'avoir obtenu la deuxième place, assurant que son entreprise «ne ménagera aucun effort pour offrir la meilleure technologie en matière de 4G et d'améliorer davantage ses services», d'après ses propres propos. Concernant la déclaration du P-DG d'Ooredoo, celui-ci, de son côté, a estimé que ce classement n'est pas important et que son entreprise vise à être présente dans le plus grand nombre de wilayas dès la première année en fournissant une meilleure qualité de service. Au vu donc de ces attributions provisoires de licences, annonçant l'avènement de l'internet 4G, lors de l'élaboration du cahier des charges pour son lancement, les opérateurs de

téléphonie mobile ont été invités à assurer un seuil minimum de couverture de 10% au cours des quatre premières années dans les wilayas de leur choix et à élargir ce service aux régions du Sud dans un délai de trois ans et qui touchera les 48 wilayas, selon l'ARPT. S'agissant d'appareils et d'outils de connexion de la 4G, ce nouveau débit requiert un matériel adaptable.

La 4G requiert un appareil adaptable

Pour recevoir l'internet très haut débit en 4G mobile, il est à signaler qu'il faut nécessairement disposer d'un appareil acceptant cette nouvelle technologie. La majorité des smartphones et autres tablettes acquis par les Algériens ne sont pas adaptables à la 4G, a expliqué un spécialiste des TIC à l'APS.

Yacine Djadel

Brahim Benabdeslam, vice-président du FCE

«Le secteur privé peut investir dans les énergies renouvelables»

■ Le Forum des chefs d'entreprise compte investir pleinement à travers ses différentes entreprises dans le secteur des énergies renouvelables. Dans ce cadre, le FCE, qui vient de lancer un espace de réflexion concernant ce domaine, prépare une grande étude sur la transition énergétique. C'est ce qu'a annoncé le vice-président du FCE, Brahim Benabdeslam, à cette occasion.

Par Nacera Chennafi

Dans ce cadre, Brahim Benabdeslam, vice-président du FCE, affirme que le Forum des chefs d'entreprise a toujours plaidé pour la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique et son initiative vient renforcer ce plaidoyer. C'est dans ce contexte que le FCE lance «EnergiA», un espace de réflexion sur le secteur énergétique. Dans un court entretien qu'il nous a accordé, M. Benabdeslam affirme que «EnergiA», qui regroupe les acteurs du secteur de l'énergie, va dans le sens de renforcer ce choix. Ce club est ouvert à différentes filiales, aux entreprises, PME-PMI et experts, aux économistes et aux journalistes pour participer à un débat national et apporter des contributions. Interrogé sur la place des entreprises publiques dans cet espace de réflexion, M. Benabdeslam a déclaré qu'elles constituent un nombre important et affirme avoir des contacts avec elles. A ce propos, il a souligné que le ministre de l'Energie, Salah Khebri, devait participer au lancement de ce club mais a été empêché en raison de la préparation de la rencontre «Algérie-Union européenne» prévue aujourd'hui sur les énergies renouvelables. Ce club est ouvert à toutes les entreprises. Selon un communiqué rendu public hier, le FCE explique que le club produira un rapport annuel autour des thématiques en rapport avec l'évolution du secteur.

«Il y a une volonté d'offrir des opportunités d'investissement au privé»

Le FCE ne cache pas son intérêt à investir pleinement dans le secteur de l'énergie, un secteur sous le monopole de l'Etat.



Ph/E. Soraya/J. A.

A ce propos, le vice-président du FCE affirme que le gouvernement est prêt à ouvrir ce secteur au privé, surtout dans le domaine des énergies renouvelables. Selon notre interlocuteur, «la volonté existe et il reste le mode opératoire et la mise en œuvre». Dans ce cadre, il a soutenu que le privé doit être un acteur important dans le développement économique, ajoutant que le secteur privé a pris ses responsabilités pour booster l'économie nationale à travers l'investissement. S'agissant des moyens que demande l'investissement dans le secteur de l'Energie, M. Benabdeslam assure que le privé peut investir dans notamment les énergies renouvelables, soulignant que pour le cas de l'énergie solaire les investissements ne sont pas énormes. «Pourquoi ne pas aller vers un regroupement de trois à cinq investisseurs privés et se mettre autour d'une table pour la réalisation des projets ?», a-t-il suggéré. Concernant la question de la diversification de l'économie nationale qui semble la seule alternative dans une conjoncture économique difficile causée par la chute des prix du pétrole, le représentant du FCE estime que celle-ci «veut dire sortir de la dépendance au prix du pétrole et

non pas arrêter d'investir dans le secteur de l'énergie». «Aujourd'hui, il n'est plus question d'attendre que les prix du pétrole augmentent, il faut mettre en place un modèle économique et arriver à bâtir une économie compétitive», a-t-il plaidé.

Mourad Louadah : «Les pouvoirs sont tenus d'ouvrir le secteur des énergies renouvelables au privé»

Pour Mourad Louadah, président des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les pouvoirs publics «sont tenus d'ouvrir le secteur des énergies renouvelables aux investisseurs privés», affirmant que depuis le lancement du programme des énergies renouvelables en 2011, «il n'a pas pu réaliser grand-chose», citant également les «difficultés» de Sonalgaz dans ce cadre. Interrogé sur le nouveau modèle économique annoncé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et qui sera examiné lors de la prochaine tripartite, notre interlocuteur parle de l'efficacité énergétique et «produire bien». Pour arriver à bâtir une nouvelle économie, selon lui, il faut commencer

déjà par «éliminer les subventions». A ce propos, il reconnaît que cette élimination ne peut se faire. C'est éliminer du jour au lendemain, mais «il faut tracer une politique pour dix ans et aller vers une efficacité de gestion», a-t-il plaidé. Ce qui est bien, selon lui, c'est que l'Algérie commence à changer de cap à partir notamment de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Lors du débat tenu dimanche soir par le FCE autour de la question du développement des énergies renouvelables, l'expert Francis Perrin a plaidé pour que l'Algérie développe son énergie renouvelable en s'appuyant sur son secteur privé. Les participants ont évoqué l'importance des énergies nouvelles et renouvelables de 22 000 MW 2015-2030 qui offrent, selon eux, d'importantes opportunités d'investissement aux entreprises. D'autre ont regretté que l'Algérie ne draine pas encore d'investissements étrangers dans le secteur des énergies renouvelables, à l'inverse d'autres pays. Pour rappel, le Programme national actualisé de développement des énergies renouvelables, adopté par un Conseil des ministres en



Ph/E. Soraya/J. A.

mai 2015, prévoit une production, d'ici à 2030, de 22 000 MW d'électricité de sources renouvelables, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter. N. C.

Imed Benmalem, manager général de «COPRE sud», membre du FCE

«On ambitionne d'investir dans le secteur de l'énergie et non seulement les renouvelables»

Pour le manager général de «COPRE sud», Imed Benmalem, membre du Forum des chefs d'entreprises, l'approche du FCE, et pas seulement par rapport au club «EnergiA» est de pouvoir apporter un plus pour l'économie nationale. «On ne fait plus de différence entre privé et public, il s'agit de l'entreprise nationale» a soutenu dans l'entretien. S'agissant du but du club comme espace de débat sur le secteur de l'énergie lancé par le FCE, M. Benmalem explique

que cette initiative «n'est pas dédiée uniquement aux énergies renouvelables», tout en rappelant que le FCE participe à plusieurs actions aux côtés du gouvernement, dont le rendez-vous de la tripartite et les différentes consultations menées avec plusieurs départements ministériels sanctionnées par l'installation des commissions, dont celle installée avec le ministre de l'Energie et des mines. Le membre du FCE parle aussi de la place du privé dans le secteur de l'énergie notam-



Ph/E. Soraya/J. A.

ment dans les services alors qu'il peut apporter selon lui beaucoup dans le domaine. S'agissant du développement des énergies renouvelables, M. Benmalem estime que celles-ci ne sont pas une priorité, affirmant que l'Algérie doit suivre ce qui se passe dans le monde concernant l'investissement dans ce domaine. «On pourrait développer les ressources, à savoir le pétrole, le gaz, la pétrochimie, le plastique et autres» a soutenu ce jeune opérateur économique. Toutefois, il a soutenu

LA QUESTION DU JOUR

Le spectre de la guerre civile plane de nouveau sur la Libye

suite de la page Une

Si l'accord de Sekhirat dans sa lettre, du moins la façon dont il a été appliqué sous le patronage de Martin Kobler, l'envoyé spécial de l'ONU, loin de se traduire par un compromis historique entre les principaux camps en présence, a concédé une victoire politique inespérée de Tripoli sur Benghazi. Et ce n'est pas la proposition faite à Vienne la semaine dernière de lever l'embargo sur les armes au seul bénéfice du gouvernement Al-sarraj qui est de nature à arranger les choses. Car armer ce gouvernement dit d'entente nationale, qui a pris ses quartiers à Tripoli il y a seulement quelques semaines, revient en fait à armer les milices assurant sa protection, et dont à vrai dire il est l'otage. La réaction venant de l'Est ne s'est guère fait attendre, et par la bouche même de l'homme fort de Benghazi : le général Hafter, qui a récusé tout pouvoir sur lui et ses troupes du gouvernement Al-sarraj, et cela aussi longtemps que les milices de Fajr Libya n'ont pas été désarmées. Pour que cet embargo soit levé, il faut qu'une résolution soit adoptée par le Conseil de sécurité allant dans ce sens. Ce n'est pas encore fait. Il se peut même qu'elle ne soit pas prise. Toujours est-il que les puissances occidentales, à qui revient l'initiative dans le dossier libyen, alors même qu'elles devraient en être dépossédées pour leur responsabilité dans ce qui est advenu de ce pays, ont fait tant et si bien que ce qui semblait écarté, grâce notamment aux efforts des pays de la région, c'est-à-dire la guerre civile, redevienne quelque chose de probable. Si des armes performantes, avec ou sans l'autorisation du Conseil de sécurité, sont données aux milices de l'Est, et que celles-ci s'en servent pour attaquer les forces du général Hafter, ce scénario à coup sûr ne sera plus une vue de l'esprit, mais bel et bien une réalité. L'idée avancée par le camp qui compte en être l'unique bénéficiaire selon laquelle par définition même elles ne seront utilisées que contre Daech, et en premier lieu pour le chasser de Syrte, en aucune façon donc contre l'armée de Hafter, n'a même pas pour elle pour la vraisemblance. L'ennemi principal des milices de l'Est, ce n'est évidemment pas Daech, mais bien les forces dépendant du Parlement de Tobrouk, et répondant directement aux ordres du général Hafter. M. H.

qu'il est aussi «important» de lancer des projets pilotes dans les énergies renouvelables, dont l'énergie solaire. Selon notre interlocuteur, «le privé algérien a les moyens d'investir dans le secteur de l'énergie tout en s'appuyant aussi sur des partenariats avec les entreprises étrangères». N.C.

Bernard Emié, ambassadeur de France à Alger

Le chemin parcouru par l'Algérie et la France est «saisissant»

■ Le chemin parcouru par l'Algérie et la France est «saisissant», a affirmé lundi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, soulignant que c'est au plan sécuritaire où le partenariat bilatéral est «le plus spectaculaire, le plus concret et le plus opérationnel».

Par Hania F.

«**J**e peux dire que le chemin parcouru entre nos deux pays est saisissant, en témoigne, le dernier Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) d'avril dernier qui avait permis de faire un bilan et de dégager une feuille de route très ambitieuse», a-t-il déclaré. Le diplomate français intervenait lors d'une rencontre organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), à l'occasion d'un voyage d'étude en Algérie d'une délégation de l'Institut national français des hautes études de sécurité et de justice. Il a relevé que plus de 30 accords avaient été signés en avril dernier lors de la tenue du CIHN, ayant trait notamment à la sécurité et à la justice, ajoutant que ces derniers avaient pris «toutes leurs parts dans cet essor incroyable dans les relations bilatérales». «Dans le domaine de la sécurité, c'est plusieurs centaines d'actions par an que nous conduisons avec vous. C'est l'un des secteurs où notre partenariat est le plus spectaculaire, le plus concret et le plus opérationnel», a-t-il soutenu. Il a dit connaître l'engagement des autorités algériennes, de leur champ de compétence pour bâtir un partenariat d'exception voulu par les deux présidents algérien et français, depuis la visite d'Etat de ce dernier en 2012 en Algérie. M. Emié a indiqué que l'efficacité de «notre coopération qui couvre tout l'éventail de la sécurité intérieure concerne nos polices, nos gendarmeries et nos deux protection civile, résident en ce qu'elle combine des éléments de coopération institutionnelle et technique avec une coopération opérationnelle, rendue plus efficace et plus confiante». Il a ajout-



P.M.D.R.

té que la transversalité constituait «la caractéristique de cette coopération» et cette approche particulièrement souhaitée par le directeur de la DGSN permet de comparer «nos potentiels dans des thématiques aussi fonda-

mentales, sur la gestion de crise et la sécurité routière». M. Emié a noté que le programme de ces visites en Algérie reflétait d'ailleurs «parfaitement» les enjeux des domaines de la sécurité et de la justice en Algérie,

relevant que les actes de «notre coopération en sont intimement liés». Dans le domaine de la justice, M. Emié a fait savoir que la France soutenait «activement» les efforts de modernisation en cours en Algérie, notamment à travers deux projets européens. «Nos deux pays coopèrent de manière très opérationnelle dans le domaine judiciaire. Le nouveau texte signé par les deux ministres de la Justice, le 10 avril dernier (...) et les négociations en cours pour rénover nos conventions en la matière devrait permettre de fluidifier encore davantage nos échanges», a-t-il dit. M. Emié a révélé également, que les deux pays avaient développé récemment sous l'impulsion de Bernard Cazeneuve, ministre français de l'Intérieur et chargé des cultes et du ministre algérien des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, des échanges très utiles, notamment pour former au mieux les imams algériens qui viennent en France, mais aussi pour contrer les «discours radicaux». «Il faut dire que

l'expérience algérienne en matière de déradicalisation est fondatrice. La DGSN et les services français travaillent beaucoup sur ces sujets, et nous avons tout intérêt à apprendre de vous mon général (Hamel) et de nous inspirer de cette expérience», a-t-il soutenu. Le diplomate français a expliqué qu'en matière de gouvernance, «encore une thématique à laquelle les autorités algériennes sont attachées», les deux pays avaient développé une coopération «efficace» dont les axes ont été définis en avril dernier par un comité de pilotage. «Notre cahier des charges dans des domaines qui nous intéressent est particulièrement dense mais il reflète les enjeux des relations bilatérales essentielles, (allant) des menaces communes accrues comme le terrorisme à la criminalité organisée», a-t-il fait remarquer, soulignant que «nous n'avons d'autre choix que de coopérer avec l'Algérie et nos pays ont besoin l'un de l'autre».

H. F./APS

Cyril Shott, responsable français

Les liens entre l'Algérie et la France sont «particulièrement étroits»

Les liens entre l'Algérie et la France sont «particulièrement étroits», a indiqué lundi à Alger, le directeur de l'Institut national français des hautes études de sécurité et de justice, Cyril Shott, soulignant que son institution accueillera cette année 9 auditeurs (élèves) algériens pour une formation. «Aujourd'hui nos liens avec l'Algérie sont particulièrement étroits, d'ailleurs, cette année nous accueillons neuf auditeurs

algériens sur les 170 auditeurs de nos trois sessions nationales et j'ai bien le sentiment que nous devons poursuivre dans cette voie», a-t-il dit. M. Shott intervenait lors d'une rencontre organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale, à l'occasion d'un voyage d'étude en Algérie d'une délégation de l'Institut national français des hautes études de sécurité et de justice. Il a ajouté que le déplacement de sa délégation en Algérie s'inscri-

vait dans le cadre des «liens étroits entre les deux nations», voulus par les présidents des deux pays. Le responsable français a expliqué que les auditeurs (élèves) de son Institut, outre d'assister à des conférences de haut niveau, réalisaient des mémoires sur des sujets concernant la sécurité des concitoyens, notamment sur les questions de terrorisme et de radicalisation, de cambriolage et de cyberterrorisme. «Il y a également les évo-

lutions de la justice, les procédures pénales et les gestions de crise qui intéressent nos auditeurs», a-t-il soutenu. Pour M. Shott, le concept sécurité devrait être conçu de manière globale, incluant notamment la sécurité publique, civile, environnementale et sanitaire, relevant dans ce sens que l'action de la police doit être associée à la recherche et à la formation.

S. A.

Marché postal algérien

Un revenu de plus de 12 milliards de DA en 2015

Le marché postal en Algérie a enregistré un revenu global qui s'élève à 12,69 milliards de dinars en 2015, soit une augmentation de 24% par rapport à 2014, selon un bilan de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) rendu public lundi. En termes de trafic, Algérie Poste a enregistré plus de 246 millions d'objets soit 99,34% de parts de marché. Le reste est partagé par les opérateurs CAI (Courrier Accélééré International) avec 0,29% et les opérateurs SD (Régime de la Simple Déclaration) avec 0,36%, ajoute la même source. Le volume des envois postaux (courrier, colis, paquets...) relatif aux régimes intérieur et international a diminué de 5% ainsi que le volume des envois relevant du régime de

l'exclusivité qui a connu, lui aussi, une baisse de 5%. En revanche celui de la simple déclaration a enregistré une hausse de 13%, relève l'ARPT. Le nombre des opérateurs et de prestataires du marché postal n'a pas changé, sauf celui du régime de la simple déclaration, qui a enregistré 48 opérateurs, soit 1 de plus par rapport à l'année 2014. Pour ce qui est du Courrier accéléré international (CAI) le nombre d'opérateurs est toujours fixé à cinq, à savoir : EMS Champion Post, UPS Algérie, Falcon Express Algérie, Alliance Globale Express Messagerie (AGEM/ TNT) et DHL international Algérie. Ce dernier continue de dominer le marché du régime de l'autorisation avec une part de marché de 76%, note la même

source. S'agissant des ressources humaines, le nombre d'emplois liés aux activités pos-

tales a reculé de 4% en 2015, selon l'ARPT, qui souligne que le nombre d'agences (bureaux) a

augmenté de 67 agences en comparaison avec l'année 2014.

O. B.

Oran/Salon «Logimmo 2016»:

Une cinquantaine d'exposants attendus

PLUS d'une cinquantaine d'exposants prendront part à la 9^e édition du salon international du logement et de l'immobilier d'Oran (LOGIMMO), prévue du 1^{er} au 4 juin prochain au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs. Initiée par l'agence de communication «Proximity.Pr», cette manifestation économique réunira des professionnels de l'immobilier dont des agences de promotion immobilière, des bureaux d'études et des entreprises de réalisation et d'architecture, qui exposeront leurs produits au grand public quatre jours durant, a indiqué à l'APS le président du salon Mahmoud El Hani. Outre ces professionnels du secteur, le salon regroupera notamment des spécialistes en aménagement, décoration, espaces verts, ainsi que les banques et les sociétés d'assurances. Cette manifestation sera un espace de réunions, d'échange d'opportunités entre les professionnels du logement et de l'immobilier et une occasion pour eux de promouvoir et de faire connaître leurs produits et leur savoir-faire au grand public. Les visiteurs viendront s'informer sur les offres immobilières proposées et du programme de construction de logements qui sera réalisé à travers le territoire national et notamment à Oran, une métropole économique, a indiqué le même interlocuteur. Ce salon sera également une occasion pour les opérateurs de l'immobilier, pour contracter les opportunités de partenariat avec leurs partenaires étrangers et découvrir les innovations en matière de construction de logements à l'étranger, comme la France, la Tunisie, l'Italie, pays prenant part au salon.

O. B.

Investissements et partenariat

Rencontre d'affaires algéro-italienne aujourd'hui à Milan

■ Une rencontre d'affaires algéro-italienne sur les opportunités d'investissements et de partenariat se tiendra aujourd'hui à Milan, avec la participation d'un grand nombre d'opérateurs économiques des deux pays.

Par Samy O.

Organisée par le Consulat général d'Algérie à Milan, cette rencontre regroupera une centaine d'opérateurs économiques algériens des secteurs public et privé et les représentants d'une cinquantaine d'entreprises italiennes. La wilaya d'Alger participera également à ce rendez-vous d'affaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de coopération signé en avril dernier à Alger, à l'occasion de la visite du maire de Milan, Juliano Pisapia. A cet égard, plusieurs projets seront examinés avec les entreprises italiennes qui exercent sous la



Ph. > D. R.

tutelle de la mairie de Milan, et ce, dans les domaines de la gestion des déchets ménagers, de la restauration du vieux bâti, de la gestion du transport urbain et de l'entretien des espaces verts. Tenue après celle de mars 2015 dans cette même ville qui représente le cœur industriel de l'Italie, cette rencontre sera une occasion propice pour les opérateurs économiques des deux pays, appartenant aux secteurs hors hydrocarbures, d'intensifier des projets de partenariat gagnant-gagnant, souligne-t-on. Elle devra aussi permettre d'inciter les hommes d'affaires italiens à s'intéresser davantage au marché algérien qui recèle

d'énormes potentialités d'investissements. Outre une session plénière, la rencontre comprendra la tenue d'ateliers business to government (B to G) et business to business (B to B).

Un contexte qui impose de consolider la coopération économique

L'organisation d'une telle rencontre intervient dans un contexte particulier qui impose aux deux pays d'intensifier leur coopération économique, explique à l'APS le consulat général d'Algérie à Milan. Pour l'Algérie, la chute drastique des

prix des hydrocarbures et son impact néfaste sur les équilibres macroéconomiques du pays ont conduit le gouvernement «à s'engager sur d'autres voies pour réduire sa forte dépendance envers ce secteur, si volatil, tout en permettant l'émergence d'une économie diversifiée», poursuit-il. S'agissant de l'Italie, la persistance de la crise économique a amené de nombreuses entreprises italiennes à chercher à se développer, voire à se délocaliser à l'international, «ce qui pourrait constituer une opportunité pour l'Algérie en vue d'attirer ces investissements», relève la même source. Dans cette perspective, plusieurs secteurs hors hydrocarbures sont ciblés par le gouvernement algérien comme l'industrie, l'agriculture, la santé, le tourisme, la construction, les travaux publics et l'environnement. A rappeler que le Forum d'affaires algéro-italien, tenu en mars 2015 à Milan en présence de 200 opérateurs économiques des deux pays, avait été couronné par la conclusion de cinq protocoles d'accords dans divers secteurs. Parallèlement, une task-force avait été créée pour coordonner le développement des relations économiques algéro-italiennes. Ce groupe de travail devrait orienter davantage son action vers la mise en œuvre de partenariats stratégiques dans des secteurs-clés, qui auraient un large effet entraînant

sur les PME, l'université et la recherche des deux pays. En mai 2015, la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne s'était tenue à Rome sous la présidence conjointe du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, rappelle-t-on. Elle avait été sanctionnée par la signature de dix accords de coopération, de mémorandums d'entente, de programmes exécutifs et de conventions. Il s'agit, entre autres, d'un accord de coopération dans le domaine de la jeunesse, un autre dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, un protocole exécutif de coopération scientifique et technologique pour les années 2016-2018, un programme exécutif dans les domaines des sports, le mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de l'agriculture et le mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments. Il est à rappeler que sur le plan des échanges commerciaux de l'année 2015, l'Italie avait été le 2^e client de l'Algérie (6,16 milliards de dollars) et son 3^e fournisseur (4,82 milliards de dollars). Les deux pays sont liés par le gazoduc Enrico Mattei (Transmed) qui fournit l'Italie, via la Tunisie, en gaz algérien.

S. O./APS

Inflation

Un rythme annuel de 4,8% en avril

Le rythme d'inflation en glissement annuel s'est établi à 4,8% en avril 2016, en légère hausse par rapport à celui de mars dernier qui était de 4,7%, selon l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel d'avril 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période mai 2015-avril 2016 par rapport à mai 2014-avril 2015. Quant à la varia-

tion annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la variation en avril 2016 par rapport à avril 2015, elle a enregistré une hausse de 6,7%. S'agissant de l'évolution mensuelle, l'indice brut des prix à la consommation en avril 2016 a augmenté de 1% par rapport à mars 2016 (contre 1,9% en mars 2016 par rapport à février 2016). Cette évolution mensuelle a résulté essentiellement d'une hausse

des prix de l'ordre de 1,7% pour les biens alimentaires qui ont continué d'augmenter pour le deuxième mois consécutif (+2% en mars 2016 par rapport à février 2016). Dans cette catégorie de produits, les produits agricoles frais ont affiché une croissance de 3,5% tandis que les produits agroalimentaires sont restés presque stables (-0,01%). L'augmentation des prix des pro-

duits frais a été induite par les hausses des prix de la pomme de terre (+18,9%), des fruits (+10,4%) et des légumes (+9,4%). Par contre, des baisses ont été enregistrées pour d'autres produits : -3,8% pour les viandes de poulet, -0,5% pour la viande de mouton, -0,2% pour celle de bœuf, -2,7% pour le poisson frais et -1,8% pour les œufs. Par ailleurs, les prix des biens manufacturés

ont affiché une hausse modérée de 0,4% en avril dernier par rapport à un mois plus tôt, tandis que ceux des services ont augmenté de 0,2%. En 2015, le taux d'inflation s'était établi à 4,8% contre des prévisions de 3% par la loi de finances initiale 2015 et de 4% par la loi de finances complémentaire 2015. Pour l'année 2016, la loi de finances prévoit une inflation de 4%.

Amel B.

Prix

Le Brent ouvre la semaine à plus de 48 dollars

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, après une semaine de hausse où ils se sont rapprochés du seuil de 50 dollars le baril alors que des inquiétudes sur la surabondance d'offre refaisaient surface. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 48,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 51 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 57 cents à 47,84 dollars.

«Les cours du brut ont baissé au cours du week-end après que le décompte des puits en activité (par le groupe de services pétroliers) Baker Hughes est resté stable vendredi, ce qui indique que l'offre continue d'être un facteur important pour le pétrole», relevaient des analystes chez Accendo Markets. «Alors que les incendies au Canada et l'instabilité politique ailleurs ont soutenu les prix dernièrement, le problème toujours présent de la surabondance mondiale demeure», poursuivaient les analystes. Les cours du Brent et du WTI, après avoir fortement progressé en début de semaine dernière, jusqu'à signer mercredi de nouveaux plus hauts en plus de six

mois et demi, avaient ensuite lâché du lest dans le sillage d'une nette appréciation du dollar et alors que les investisseurs se montraient prudents à l'approche du seuil symbolique des 50 dollars le baril. Les cours avaient subi mercredi et jeudi l'impact du renforcement du dollar sur fond de spéculations relancées sur la perspective d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt américains le mois prochain, mais ils n'ont pas vraiment réussi à tirer parti de la stabilisation du dollar vendredi, et restaient orientés à la baisse ce lundi. «On pourrait dire que (le pétrole et l'or) sont à la merci d'un dollar vert renforcé mais l'offre mondiale plus ferme dans

le cas du pétrole est également un facteur-clé», faisait remarquer un spécialiste de London Capital Group. Par ailleurs, alors que des problèmes d'approvisionnement, avec notamment des incendies dans la région d'exploitation des sables bitumineux au Canada et une série de sabotages au Nigeria, avaient permis aux cours de nettement progresser ces derniers jours, l'amélioration de la situation dans la province de l'Alberta et le fait que, pour la première fois cette année, le nombre de puits en activité aux Etats-Unis n'est pas ressorti en baisse vendredi, pesaient à nouveau sur les prix. Les experts indiquaient aussi que le nombre de puits pétroliers en activité est resté

inchangé à 318 la semaine dernière aux Etats-Unis, selon le décompte établi par la société Baker Hughes, alors qu'il avait jusqu'alors constamment décliné depuis le début de l'année 2016. Enfin, des propos tenus par l'Iran au cours du week-end ont également contribué, selon eux, à faire pression sur les prix. Téhéran a clairement indiqué qu'il n'avait aucune intention de limiter sa production pétrolière ou ses exportations pour l'instant, suggérant qu'aucun accord sur des plafonds de production ne devait être attendu lors de la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la semaine prochaine à Vienne.

R.E.

–Partenariat entre le secteur de la Formation et des directions de la wilaya–

Entrée en vigueur de quatre conventions à Boumerdès

■ Quatre conventions de partenariat signées dernièrement à Boumerdès, entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des directions de la wilaya, sont entrées en vigueur, a-t-on appris du directeur local de la formation professionnelle.

Par Ilham N./APS

Ces conventions de formation, qui seront couronnées par des diplômes qualitatifs remis aux concernés par les établissements du secteur, stipulent la mise à niveau et l'amélioration des compétences des personnes bénéficiaires sur le double plan théorique et pratique, a indiqué Sadek Saâdna. Selon ce responsable, le premier accord de partenariat signé réunit la direction de la formation avec l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Boumerdès et porte sur la formation et recyclage des travailleurs de cet office, notamment dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. La même convention stipule la mise au point d'un plan de formation spécial pour l'OPGI, adapté aux besoins de l'entreprise. La deuxième convention de partenariat a été signée avec la direction locale des travaux publics (DTP), et porte, également, sur la formation et recyclage de ses travailleurs en matière de bâtiment



Ph. > D. R.

et de travaux publics afin de les rendre plus aptes à accompagner les projets de développement à travers la wilaya. Quant au troisième accord, il réunit la direction de la formation professionnelle avec celle de la pêche et de l'aquaculture, en vue de la formation et mise à niveau des cadres et travailleurs de cette dernière, parallèlement à l'accompagnement des entreprises du domaine. La dernière convention entrée en vigueur a été signée avec la direction de la jeunesse et des sports, et porte sur la formation et recyclage

des travailleurs des établissements juvéniles et sportifs de la wilaya, notamment en matière de gestion des associations et exploitation des structures sportives et culturelles. Selon M. Saâdna, ces conventions ont pour objectif d'améliorer et relever le niveau des compétences humaines des directions concernées, grâce à un plan de travail adapté aux besoins réels de chaque secteur concerné, et répondant aux exigences du marché. Le secteur de la formation à Boumerdès a réalisé une croissance notable, ces der-

nières années, en passant de 11 établissements en 2003, à 28 actuellement, représentés par 17 CFPA, neuf annexes professionnelles et deux instituts spécialisés, dédiés à l'hôtellerie et au tourisme, pour le premier, et aux personnes aux besoins spécifiques, pour le second. Cette augmentation a permis le relèvement des capacités d'accueil du secteur de 3 000 places pédagogiques en 2003, à plus de 9 000 actuellement, en sus de 800 lits, contre 370 lits en 2003.

I. N./APS

Biskra

Sortie de dix nouvelles promotions de l'Ecole des forces spéciales

Dix nouvelles promotions sont sorties de l'Ecole d'application des troupes spéciales «chahid Mustapha-Khodja de Biskra, au cours d'une cérémonie présidée par le commandant de la 4^e Région militaire (RM), le général-major Abderrezak Cherif. Avant la prestation de serment et la remise de grades et de certificats aux majors de ces promotions, le commandant de la 4^e RM a passé en revue les promotions sortantes baptisées au nom du chahid Abdelkarim Abbès, né en 1934 à M'chouneche (Biskra) tombé au champ d'honneur en 1958. Des exhibitions d'arts martiaux avec armes et à mains nues et des combats au corps à corps, et de force physique, ainsi que des sauts en parachutes ont été exécutés à l'oc-

casion, outre les simulants exercices tactiques contre des groupes criminels réalisés par la brigade des arts martiaux. Au niveau du champ de tir, une manœuvre a été exécutée en réplique à une embuscade, ainsi qu'un assaut contre un enlèvement et la libération d'otages dans un immeuble, en plus d'une parade, et des tirs, à balles réelles, en différentes positions ont été également exécutés en utilisant des armes légères afin de mettre en évidence l'étendue du contrôle individuel dans des situations complexes et difficiles. Le commandant de la 4^e RM a visité les expositions tenues au niveau de la salle multi-activités et en plein air, présentant des armes et équipements pédagogiques utilisés, avant de se

rendre au musée de l'Ecole. De son côté, le général Abed Litim, commandant de l'Ecole des forces spéciales, a insisté, dans une allocution prononcée à l'occasion sur l'importance accordée par l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), pour assurer une formation de qualité à ses soldats les habilitant à assumer leurs tâches avec professionnalisme et compétence. Les promotions sortantes se composent de diplômés du cycle de maîtrise, du cycle d'application, entraîneurs parachutistes, aptitude professionnelle militaire degré 1 et 2, ainsi que l'aptitude militaire d'éducation physique spécialisée degré 1 et 2.

Ali O./agences

Batna

Plus de 3 600 visiteurs au Salon national de l'emploi

La sixième édition du Salon national de l'emploi a attiré plus de 3 600 visiteurs à Batna, a-t-on appris auprès du directeur de l'emploi local, Abdelaâli Ghazali. Les différents stands du Salon tenu à la salle «Ashar» au centre-ville ont connu un nombre important de visiteurs, notamment des jeunes et des universitaires, a indiqué le même responsable, en marge de la cérémonie de clôture de

cet événement. Les quatre ateliers de formation programmés au cours de ce Salon ont également connu une forte participation, notamment ceux liés à la gestion des micro-entreprises, les techniques de la recherche d'emploi. La cérémonie de clôture du Salon national de l'emploi auquel ont pris part cinquante micro-entreprises créées dans le cadre des deux dispositifs d'aide à l'emploi,

l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage) a été caractérisée par la remise des prix aux exposants qui se sont distingués à travers leurs produits dont l'entreprise de la jeune Wassila Toumi, spécialisée dans la fabrication des produits en plastique et qui s'apprête à exporter ses produits en Suisse. Des entreprises versées

dans la construction métallique, le mobilier de bureaux, le textile et autres créneaux ont été présentes à ce Salon. Selon les explications fournies, les offres d'emploi pour les quatre premiers mois de l'année 2016 ont atteint plus de 4 000 offres dans les différents domaines. Aussi, 3 300 postes d'emploi ont été créés contre 2 788 postes dans la même période en 2015. F.A.

Tissemsilt

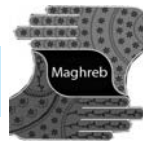
Convention pour la formation de jeunes en bâtiment

UNE CONVENTION pour la formation de jeunes en spécialités de bâtiment a été signée à Tissemsilt, où les chantiers de construction accusent un manque en main-d'œuvre qualifiée. Cette convention a été signée entre les directions de l'emploi et de la formation et de l'enseignement professionnels et une société chinoise de bâtiment, en marge du Salon national de l'emploi «Salem 2016», clôturé dimanche, en vue d'assurer la formation de 50 jeunes dans différentes spécialités de plombiers, de carreleurs, d'électriciens et de soudeurs, entre autres. Cette convention offre la possibilité de placement des bénéficiaires de cette formation par la société chinoise dans des postes permanents ou l'accès aux dispositifs de soutien à l'emploi. Le Salon national de l'emploi a accueilli, quatre jours durant, plus de 1 000 jeunes qui ont reçu des informations sur la création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs d'emploi et la recherche d'un poste de travail, selon le chargé de l'information de la manifestation, Djetti Benchohra. Des ateliers de formation sur les techniques de rédaction d'un curriculum vitae (CV) ont été animés par des cadres de l'agence de wilaya de l'emploi et des chèques ont été remis à des jeunes pour financer quatre projets dans le cadre de l'Ansej et de la Cnac. Ce Salon a été initié par la direction de l'emploi avec la participation de 40 micro-entreprises créées à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi et différents services et instances. M.A.

Mascara

Une production d'un million de quintaux de céréales attendue

UNE PRODUCTION d'un million de quintaux de céréales est attendue à Mascara cette saison agricole, contre 1,5 million qx l'année dernière, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA). Selon Khaled Larabi, la baisse de la production cette année est due à plusieurs facteurs dont la faible pluviométrie en automne et en début d'hiver, celle-ci n'ayant pas dépassé, d'octobre à la mi-mai, 277 millimètres, contre 345 mm la saison précédente. L'irrégularité de la pluviométrie cette saison a affecté également la qualité des céréales dans la région nord de la wilaya notamment à Mohammadia et El Ghomri. Les zones de Oued El Abtal et Bouhanifia sont les plus affectées où une grande partie des terres réservées à la céréaliculture a été reconvertie en fourrage pour le bétail. La superficie cultivée en différentes variétés de céréales a atteint cette année 140 000 hectares. Tous les moyens ont été mobilisés pour la campagne moissons-battage, dont 256 moissonneuses-batteuses appartenant à la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) et 2 178 tracteurs. La CCLS a réservé 16 points pour la collecte de la récolte à travers la wilaya d'une capacité de 839 000 qx répartis sur les structures relevant de la CCLS et d'autres points loués auprès de privés. R.R.



Tunisie

Ghannouchi réélu à la tête d'Ennahda

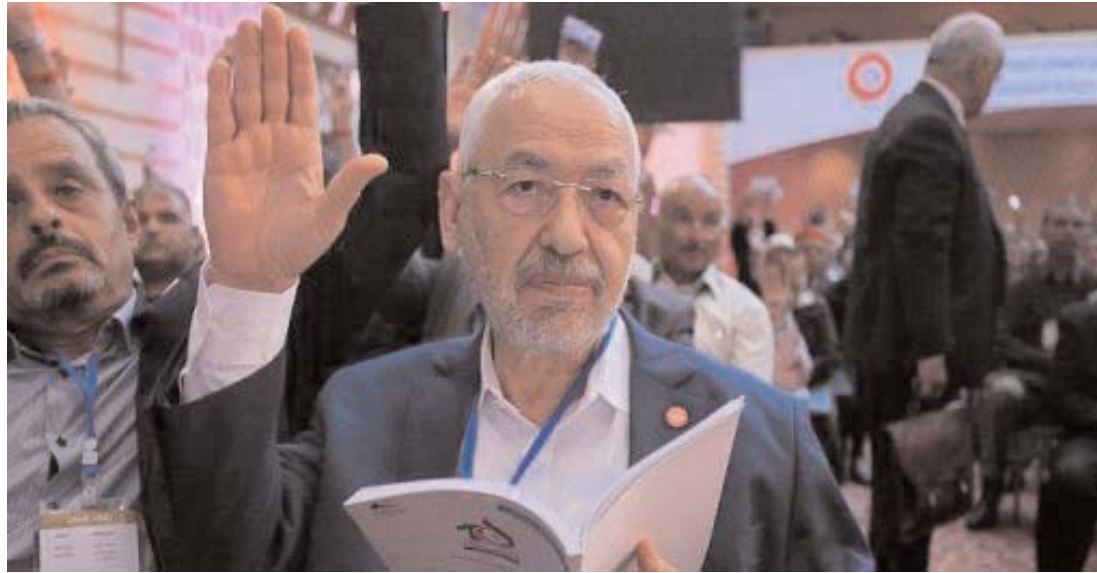
■ *Sans surprise. A 74 ans, le président et leader historique du parti tunisien Ennahda, Rached Ghannouchi, a été réélu hier à la tête de cette formation, jusqu'alors qualifiée d'islamiste, qui vient d'acter sa mue en «parti civil».*

Par Anis F./Agences

M. Ghannouchi a obtenu 800 voix, tandis que 229 votes sont allés au président sortant du Conseil de la Choura, la plus haute autorité du parti, Fethi Ayadi, et 29 à Mohamed Akrouf, un responsable du parti, selon les résultats affichés sous les acclamations sur un grand écran dans la salle où étaient réunis les congressistes. Ennahda, partie prenante depuis 2005 d'une coalition gouvernementale dirigée par le parti Nidaa Tounès, son ancien adversaire, a tenu son dixième congrès au cours du week-end pour élire une nouvelle direction, faire le bilan de son action et établir sa stratégie pour les années à venir. C'est sous l'impulsion de M. Ghannouchi que le mouvement y a officialisé la séparation entre ses activités politiques et religieuses, une mue en gestation depuis quelques années déjà. Prédicateur enflammé dans les années 1970, M. Ghannouchi a vécu en exil à Londres pendant une vingtaine d'années avant d'être accueilli triomphalement par des milliers de personnes à son retour en Tunisie après la révolution de 2011. Ennahda a remporté les premières élections organisées après le soulèvement, en 2011. Bien qu'arrivé deuxième au dernier scrutin législatif, à la fin de 2014, le parti est aujourd'hui la première force au Parlement après l'implosion de son ancien adversaire, le parti Nidaa Tounès du président Béji Caïd Essebsi, avec qui il a scellé une alliance gouvernementale.

Sortie de «l'islam politique»

«L'expression islam politique est obscure (...), personne ne pourrait en donner de définition



Ph: DR

précise», a expliqué à l'AFP Rafik Abdessalem, ancien ministre des Affaires étrangères et gendre de M. Ghannouchi. «Nous n'avons plus besoin d'un islam politique protestataire (qui soit) dans la confrontation avec l'État. Nous sommes maintenant dans l'étape de la construction. Nous sommes un parti national à référent islamique, qui s'oriente vers la présentation de réponses essentielles aux préoccupations des Tunisiens sur le plan politique, économique, social et de développement», a-t-il ajouté. Cette évolution est très observée par les autres partis et par les médias, qui s'interrogent sur sa réelle portée et sur son impact politique. Ennahda entend-il «démocratiser l'islam ou islamiser la démocratie ?» s'est ainsi demandé dimanche le quotidien *La Presse*. Le journal arabophone *Al Chourouq*, lui, avait écrit qu'il faudrait voir si ces promesses «ne resteront pas des paroles en l'air». Cette mue d'Ennahda semble épouser l'avis d'une grande partie de la population puisque près de 73% des Tunisiens seraient favorables à «la séparation entre

la religion et la politique», selon un récent sondage réalisé par l'institut tunisien Sigma, en collaboration avec l'Observatoire arabe des religions et des libertés et la Fondation Konrad Adenauer.

Place des femmes

A Hammamet, les quelque 1 200 congressistes d'Ennahda ont débattu, jusque tard dans la nuit de samedi puis dimanche matin, des différentes priorités de la stratégie du parti sur les plans politique, économique et social. Celle concernant la séparation entre la prédication et la politique a été votée à plus de 80%, a indiqué le porte-parole du congrès, Oussama Sghaier. Des discussions se poursuivaient par ailleurs sur la charte interne et le règlement intérieur du parti, qui pourraient «redistribuer l'équilibre du pouvoir qui existe au sein du leadership d'Ennahda aujourd'hui», selon la députée Sayida Ounissi. En débat aussi, l'établissement d'un quota de 10% minimum de femmes au sein du Conseil de la Choura, le

parlement interne du parti. Ce seuil est jugé trop bas par certains congressistes, d'après la députée. Les délégués doivent ensuite élire le président d'Ennahda – qui devrait être sauf surprise M. Ghannouchi – et une partie du Conseil de la Choura. Le congrès s'était ouvert vendredi à Radès, dans la banlieue sud de Tunis, en présence de plusieurs milliers de personnes, dont celle, remarquée, du président Caïd Essebsi.

Ce dernier avait pourtant mené, avec son mouvement Nidaa Tounès, une virulente campagne contre les islamistes, les taxant d'obscurantisme et de laxisme avec la mouvance jihadiste lorsqu'ils étaient au pouvoir. Mais aujourd'hui MM. Ghannouchi et Caïd Essebsi aiment à afficher leur entente au grand dam d'une partie de leurs bases respectives. «Nous espérons que vous parviendrez pendant vos travaux à affirmer qu'Ennahda est devenu un parti civil tunisien sur le fond et sur la forme», avait lancé le président à la foule.

Anis F./Agences

Libye

Un ancien ministre tué dans des combats contre le groupe terroriste Daech

Un ancien ministre libyen a été tué lors d'affrontements entre les forces du gouvernement d'union et des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) dans la région de Syrte, a rapporté l'agence de presse libyenne LANA. Mohammed Soualem, ancien ministre du Travail du gouvernement d'Ali Zeidan (2012-2014), «dirigeait des opérations militaires contre l'El dans l'ouest de la Libye», selon cette agence, loyale au gouvernement d'union. Il est mort dans des combats dans la région d'Abou Grein, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Syrte. «Ces affrontements ont coûté la vie au commandant Mohammed Soualem et blessé cinq autres éléments de Daech», a indiqué LANA, sans préciser le jour de sa mort. «Les forces aériennes soutenant cette opé-

ration, ont réussi à détruire des dizaines de véhicules» de l'El «et blessé nombre de ses membres», a indiqué l'agence. Les forces du gouvernement d'union nationale avaient annoncé mardi avoir repris à l'El la ville d'Abou Grein. Le gouvernement d'union nationale, nouvel exécutif reconnu par la communauté internationale, est basé à Tripoli depuis un mois et demi et tente actuellement d'asseoir son autorité.

Quelque 850 migrants interceptés par les gardes-côtes

Les gardes-côtes libyens ont annoncé avoir intercepté sept embarcations transportant quelque 850 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe par la mer. «Les gardes-côtes de l'ouest (de la Libye)

patrouillaient dans la zone de la raffinerie de Zaouia (45 km à l'ouest de Tripoli) et vers 07h30 (5h30 GMT) ce matin ils ont intercepté sept grands canots pneumatiques», a indiqué le colonel Ayoub Qassem, porte-parole de la marine libyenne, cité par l'AFP. Ces migrants «sont originaires de plusieurs pays d'Afrique», a ajouté le colonel Qassem, précisant la présence de 79 femmes dont onze sont enceintes et 11 enfants. «Les migrants ont été remis aux autorités de lutte contre la migration clandestine avant d'être transférés dans des centres d'hébergement», a-t-il expliqué.

La météo plus clémente ces derniers jours fait craindre un nouvel afflux massif de migrants clandestins, selon des observateurs.

Kamel L./APS

Lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination

La Namibie réitère son soutien

LE PRÉSIDENT Namibien, Hage Geingob, a réitéré le soutien ferme de son pays au peuple de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans sa lutte pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, lors de la réception de Malainine Sadik, ambassadeur de la RASD auprès de la Namibie à la fin de sa mission. Le président namibien a affirmé qu'il est temps pour la communauté internationale de rendre justice au peuple sahraoui en lui permettant de se prononcer librement sur son avenir par le biais d'un référendum d'autodétermination organisé sous supervision internationale. Il a également exprimé l'étonnement de son pays face aux tergiversations des instances internationales visant à dénier au peuple sahraoui de jouir du droit sacré à l'autodétermination qu'elles ont reconnu à tous les autres peuples colonisés. Soulignant les relations historiques liant les deux peuples, le président namibien a fait porter à l'ambassadeur un message de fraternité du peuple et gouvernement namibiens au peuple et gouvernement de la R.A.S.D, et de soutien inébranlable de la S.W.A.P.O au Front Polisario dans son combat héroïque pour la liberté et l'indépendance du peuple sahraoui. Pour sa part l'ambassadeur de la R.A.S.D a transmis un message fraternel de son frère le président de la République Mohamed Abdelaziz à son homologue namibien Hage Geingob, auquel il a renouvelé la reconnaissance et la gratitude du Front Polisario et du gouvernement de la R.A.S.D au peuple et au gouvernement namibiens pour leur soutien à la lutte légitime menée par le peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. M. Sedik a saisi cette occasion pour informer le président namibien des derniers développements du conflit maroco-sahraoui, des victoires diplomatiques réalisées par la cause sahraouie, ainsi que des manœuvres ourdies par l'occupant marocain et ses alliés pour freiner la marche victorieuse du peuple sahraoui pour le parachèvement de la libération de sa patrie. Pour rappel, l'ambassadeur a eu plusieurs rencontres avec de hauts responsables namibiens, dont Peya Mushelenga, vice-ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération. L'évolution du conflit Maroc-RASD et les relations namibiano-sahraouies ont été au centre de ces entretiens. Enfin et à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef d'Etat namibien, M. Sadik a fait une longue déclaration rapportée par tous les medias namibiens.

R.M.



Paix israélo-palestinienne

Valls se heurte d'emblée à la résistance israélienne

■ Le Premier ministre français Manuel Valls s'est heurté hier d'emblée à la résistance israélienne à l'initiative de Paris pour relancer l'effort de paix moribond avec les Palestiniens, avant même de rencontrer le plus farouche adversaire du projet, le Premier ministre Benjamin Netanyahu.

Par Ali O.

Avant d'être reçu par M. Netanyahu vers 12h30 (09h30 GMT), M. Valls a rencontré le président Reuven Rivlin. Passé les civilités sur l'aide «extraordinaire» apportée par la France à la création d'Israël et l'hommage rendu à M. Valls comme à un «ami véritable d'Israël», M. Rivlin a donné au Premier ministre un avant-goût de ce qui l'attendait avec M. Netanyahu. «Le peuple d'Israël ne remet certainement pas en doute ou en cause votre bonne volonté», a dit le président, «mais nous craignons vivement qu'amener la discussion sur ce conflit (israélo-palestinien) dans l'arène internationale ne fera qu'inciter les Palestiniens, le président Abbas, à éviter des négociations directes avec nous, qui

sont la seule possibilité d'arriver à une solution de paix véritable». Les Français savaient déjà que M. Valls allait au-devant de fortes résistances quand il rencontrerait M. Netanyahu après être allé se recueillir sur les tombes des victimes juives des attentats en France.

«On peut être certain de la sincérité de la France et de sa volonté désintéressée et modeste de tout faire pour aider Israël et la Palestine à trouver le chemin de la paix», a dit M. Valls devant M. Rivlin. M. Netanyahu n'a cessé d'attaquer le projet français de réunir une conférence internationale de paix. Il ne l'a même pas mentionné dimanche à l'occasion d'entretiens avec le Premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka. Au contraire, il a évoqué, en termes allusifs, des «initiatives» régionales impli-

quant les pays arabes. Le soutien palestinien, lui, est acquis à Paris. «Je suis très lucide sur la situation», a dit M. Valls à des journalistes hier matin, «nous ne sommes pas avant (les accords de paix d'Oslo). La colonisation, en plus, elle s'est déployée. Il y a le mur» de séparation israélien d'avec la Cisjordanie.

Depuis le début de sa visite, M. Valls s'est employé à surmonter les réticences israéliennes et a multiplié les gestes symboliques et les gages d'amitié, y compris personnelle, envers Israël, tout en répétant que «la colonisation doit cesser». «Je rappellerai à Benjamin Netanyahu que cette initiative n'est pas contre Israël», mais au contraire, dans son intérêt comme dans celui des Palestiniens, a dit M. Valls hier.

Il a à nouveau évoqué les motivations françaises: recréer une dynamique autour d'une «solution à deux États» israélien et palestinien coexistant en paix, et mettre fin à un dangereux statu quo qui menace de dégénérer en une nouvelle escalade dans une région déjà en proie au tumulte. Après une réunion préparatoire le 3 juin sans Israéliens ni Palestiniens, Paris espère réunir à l'automne une grande conférence en leur présence. Israël est foncièrement opposé aux conférences internationales.



PH. > D. R.

Pour M. Netanyahu, Israéliens et Palestiniens doivent faire la paix lors de négociations bilatérales. Les Palestiniens disent avoir assez sacrifié à l'exercice, en vain.

Israël s'est emparé du vote mi-avril par la France d'une résolution controversée de l'Unesco sur Jérusalem, dans laquelle des lieux sacrés juifs sont seulement désignés sous leur nom arabe ou entre guillemets. Le chef de la diplomatie française et prédécesseur de M. Valls, Jean-Marc

Ayrault, avaient été reçus très fraîchement par M. Netanyahu il y a huit jours.

M. Valls a admis un «problème de coordination» française à ce sujet, mais a assuré que la querelle était «derrière nous».

Nouvelle source de complication cependant: M. Netanyahu semble en passe de faire entrer dans son gouvernement l'ultra-nationaliste Avigdor Lieberman, figure détestée des Palestiniens, au ministère clé de la Défense.

A. O.



Points chauds

Clivage

Par Fouzia Mahmoudi

Alors qu'il continue à rester loin derrière Alain Juppé dans les sondages de la primaire de la droite qui doit se tenir en novembre prochain pour désigner le candidat officiel des Républicains aux prochaines élections présidentielles, Nicolas Sarkozy fait son possible pour recréer l'intérêt des médias et des sympathisants et militants de droite pour lui. En effet, alors qu'on l'interroge sur la situation politique en Autriche où le candidat d'extrême droite et le candidat écologiste se talonnent au second tour de l'élection présidentielle, le patron des Républicains a formulé une réponse assez inattendue. «Cela fait, je crois, dix ans qu'en Autriche comme en Allemagne, il y a une grande coalition au pouvoir, c'est-à-dire un mélange entre la droite et la gauche. Quand il n'y a plus de droite et quand il n'y a plus de gauche, les extrêmes en profitent», a-t-il assuré. Pourtant, il y a encore quelques années sous l'influence du gaulliste Henri Guaino et de l'idéologue Patrick Buisson c'est bien lui qui clamait la fin du clivage droite-gauche. Dès la fin de la campagne présidentielle 2012, le dépassement des clivages partisans trottait dans la tête du président déchu. Plus précisément, une question le taraudait: comment additionner les contraires? L'ancien sondeur Pierre Giacometti ne cachait pas à l'époque son souhait de voir le clivant Nicolas Sarkozy se transformer en candidat «souple, élastique» disait-il, suffisamment universel pour séduire la plus large partie du spectre électoral. Au moment de revenir dans l'arène politique, à l'orée de la campagne pour la présidence de l'ancienne UMP en 2014, dans sa tête et dans ses mots, le clivage peuple/élite semblait avoir remplacé la séparation parlementaire droite/gauche. D'ailleurs, le terme «droite» n'était jamais prononcé, et le candidat à la tête du parti se gardait bien d'évoquer son appartenance à une famille politique. En privé, il refusait même de se définir comme «un homme de droite». Et soudain, le voici qui affirme que «ce qui se passe en Autriche, si le débat politique français ne réagit pas, si l'alternance ne se fait pas autour d'idées fortes où chacun défend ses convictions sans l'obsession de ressembler à tous, eh bien, c'est ce qui peut arriver». Or, depuis quelques semaines alors qu'il effectue un tour de France il a visiblement constaté le besoin exacerbé d'une frange de français qui a besoin de plus de radicalité et de plus de fermeté de la part de ses dirigeants. Alors quand Alain Juppé discours sur «l'identité heureuse», Sarkozy exulte, sûr que son rival commet là une faute électorale qui lui permettra de rattraper son score médiocre dans les sondages. Sa nouvelle stratégie semble ainsi se concentrer sur le clivage, certain de satisfaire une majorité de français. Et au jeu du plus clivant, Sarkozy excelle. Reste à savoir si les électeurs de la primaire ont envie de faire gagner le plus clivant ou le plus apaisant, sachant que ce candidat devra être en mesure de rassembler également le centre s'ils veulent avoir une chance de remporter une place pour le second tour.

F. M.

Irak

Lancement d'une opération pour reprendre Fallouja

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé hier le lancement d'une opération militaire pour reprendre au groupe jihadiste État islamique (EI) la ville de Fallouja, à 50 kilomètres de Bagdad.

La bataille pour reprendre ce bastion jihadiste, hors de contrôle du gouvernement depuis près de deux ans et demi, s'annonce comme l'une des plus difficiles dans la guerre irakienne menée contre l'EI. «Nous commençons l'opération pour libérer Fallouja», a déclaré le Premier ministre dans un communiqué. «Le drapeau irakien sera hissé et flottera haut au-dessus des terres de Fallouja», a-t-il affirmé. Selon M. Abadi, des soldats, des membres des forces spéciales, de la police, des milices et des tribus pro-gouvernementales vont participer aux opérations pour reprendre la ville, située dans le centre de l'Irak, à 50 kilomètres à l'ouest de Bagdad. Cette annonce règle la question de savoir quelle devrait être la prochaine ville à être reprise des mains de l'EI, un sujet qui divisait les responsables irakiens et les

forces internationales présentes sur le terrain pour combattre l'organisation jihadiste. Mossoul, la deuxième ville d'Irak, dans le nord, était la cible privilégiée par les militaires américains, mais de puissantes milices irakiennes se sont déployées autour de Fallouja pour préparer une attaque. Les forces irakiennes ont préparé le terrain pour la reprise de Mossoul, mais elles progressent lentement et un éventuel assaut n'est pas pour tout de suite. La coalition internationale contre l'EI dirigée par les États-Unis a mené la semaine dernière sept frappes aériennes dans la région de Fallouja, et Bagdad a annoncé avoir bombardé la ville avec des F-16 mis à disposition par les Américains. Dimanche, le Commandement irakien des opérations a prévenu les civils se trouvant toujours à Fallouja, soit plusieurs dizaines de milliers de personnes, qu'ils devaient quitter la ville. Ceux qui sont dans l'impossibilité de partir doivent accrocher un drapeau blanc sur leur maison et se tenir loin des positions de l'EI, a ajouté le Commandement. Des res-

ponsables ont fait état ces dernières semaines du départ de dizaines de familles mais l'EI a tenté d'empêcher les civils de quitter la ville, qui comptait auparavant environ 300 000 habitants, alors que les forces pro-gouvernementales ont été accusées d'empêcher l'entrée de nourriture dans Fallouja, en proie à des pénuries, notamment de médicaments. Les forces gouvernementales mobilisent depuis quelques jours des troupes autour de Fallouja, qui échappe au contrôle de Bagdad depuis janvier 2014. Le groupe jihadiste s'en était emparé après le retrait de l'armée, et la ville, qui se trouve dans la province d'Al-Anbar, est depuis devenue l'une des ses principales places fortes. Le groupe ultraradical sunnite avait ensuite lancé en juin 2014 une offensive fulgurante qui lui avait permis de s'emparer de vastes pans du territoire irakien à l'ouest et au nord de Bagdad, écrasant les membres des forces irakiennes, pourtant plus nombreux, puis de prendre la capitale de la province d'Al-Anbar, Ramadi, en 2015.

S. A.



Exposition «Ma source blanche»

Alger à travers l'objectif de jeunes photographes

■ Une belle exposition de photographies d'art est organisée sur une place publique du centre-ville d'Alger. Intitulée «Ma source blanche», cette exposition se veut un espace pour découvrir la beauté de la capitale algérienne. A travers les objectifs de six photographes d'art, le public apprécie un bon nombre de photos représentant l'architecture de la capitale et la beauté de ses anciens quartiers.

Par Abla Selles

Une exposition éphémère de photographies d'art, revisitant les quartiers et monuments de la capitale sous l'œil créatif de jeunes photographes, a été inaugurée samedi dans une place publique du centre-ville d'Alger. Intitulée «Ma source blanche», en référence à Alger la blanche comme source d'inspiration, cette exposition collective qui vise, selon les organisateurs, à «multiplier les initiatives artistiques» dans les rues de la capitale, met en avant la ville d'Alger à travers l'objectif de six photographes.

Comme dans tout travail pictural dédié à cette ville, La

Casbah d'Alger reste l'une des principales sources d'inspiration pour les exposants dont Chafia Loudjici, Khadoudj Belarouci ou encore Yassine Lyes Hamma qui présentent un travail intéressant d'ombre et de lumière dans la citadelle. Le Palais des raïs, Bastion 23, Le Palais Mustapha Pacha ou Dar Khdaoudj El Aamia, sont montrés sous un jour méconnu des Algérois tel que ressenti par les photographes qui se sont également intéressés aux ruelles de La Casbah et à quelques-unes de ses mosquées. Avec de simples cordes et pinces à linge en guise de cimaises, les artistes Kheireddine Khaldoun, Allmuth Bourenane et Walid Younsi, qui



Ph. DR

accueillent les visiteurs et les curieux en s'attendant à présenter leurs œuvres, ont également laissé libre cours à leur créativité sur les hauteurs de la capitale consacrant des clichés au panorama et à l'architecture. Des portraits de femmes, assises sur des amas de filets de pêche au port d'Alger ou sur le rebord d'une fenêtre sous la lumière des vitraux dans les palais de La Casbah, ont particulièrement séduit les visiteurs. Rencontrés dans cette placette du boulevard Krim Belkacem, transformée en

galerie pour une journée, quelques visiteurs de l'exposition ont salué ce genre d'«initiative particulière» qui «manque tant» à la vie culturelle de la capitale, tout en souhaitant la «multiplication» d'activités de proximité qui «ne mobilisent pourtant pas de grands moyens», estiment-ils.

Depuis quelques mois plusieurs collectifs de photographes amateurs et professionnels investissent de plus en plus souvent l'espace public pour exposer leurs œuvres à l'exemple du collectif «Sbit'Art» qui avait orga-

nisé des expositions dans des centres commerciaux et dans La Casbah d'Alger.

A.S.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA)

«Les jeunes talents» de l'OSN en concert

L'Orchestre symphonique national est de retour à Alger pour un nouveau concert, mais cette fois-ci, les jeunes sont aux commandes. Le 26 mai courant, à partir de 19h, le public est appelé à la rencontre des jeunes musiciens de l'OSN au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Il s'agit de huit jeunes talents mis en avant par l'Orchestre sym-

phonique durant une soirée. Qu'ils soient pianistes, percussionnistes ou sopranos, ils représentent pour Amine Kouider, chef d'orchestre qui les accompagnera, l'avenir de l'Organisme. Anissa Hadjarssi (soprano), Hadj Aissa Amara (ténor), Mohamed Ben Elkadi (piano), Moulay Mekki (guitare), Khallil Rouazmi (saxophone), Mohamed Fouad Torki (percussion),

Belkacem Benalioua (kanoun) et Ryad Boualem (oud) interpréteront pour l'occasion les classiques de Bach, Mozart, Monti et Donnizetti.

Pour soutenir la nouvelle scène musicale classique et passer une excellente soirée, il vous faudra acheter le ticket au niveau de la réception du TNA comme d'habitude.

R.C.

Festival du cinéma africain de Tarifa

Trois films représentent l'Algérie

Trois films algériens seront en compétition au 13^e Festival du cinéma africain de Tarifa (FCAT), prévu du 26 mai au 4 juin dans cette ville du sud de l'Espagne, ont indiqué les organisateurs.

Le longs métrages «Madame courage» (2015) de Merzak Allouache et le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point, 2015) de Hassen Ferhani sont sélectionnés aux côtés de onze autres films afri-

cains dans la catégorie «Hypermétropole».

Le court-métrage «Lmuja» (2015) d'Omar Belkacemi est, quant à lui, en compétition dans la seconde section du Festival, intitulée «En Bref» et comptant 24 courts-métrages.

Parallèlement à la compétition, cinq œuvres cinématographiques africaines, dont le documentaire «Festival panafricain

d'Alger» (1969) du réalisateur français William Klein seront présentées dans la section «Afroscope», en plus des projections en plein air et des rencontres dédiées au cinéma africain.

Un total de 76 œuvres cinématographiques en provenance de 26 pays d'Afrique sera projeté lors de ce Festival qui revient dans sa ville d'origine après quatre éditions tenues à

Cordoue.

La programme de cette 13^e édition sera, par ailleurs, présentée simultanément dans la ville de Tanger au nord du Maroc.

Créé en 2004 par une association espagnole, le FCAT œuvre à la promotion de la culture africaine à travers le septième art, selon ses organisateurs.

L.B.

Cannes 2016

Ken Loach sacré une deuxième fois

Après douze jours de compétition très équilibrée, sans véritable favori, le suspense était à son comble. Le jury de George Miller a finalement sacré Ken Loach pour «I, Daniel Blake», dix ans après la Palme d'or de «Le Vent se lève».

Le prix d'interprétation masculine revient à Shahab Hosseini, pour sa prestation dans «Le Client» d'Asghar Farhadi, tandis que l'actrice récompensée cette année est Jaclyn José dans «Ma Rosa» de Brillante Mendoza.

«Toutes les bonnes choses ont une fin, toutes les choses doivent avoir une fin» a déclaré Laurent Lafitte au début de la cérémonie de clôture appelant ainsi le jury de George Miller à rendre son palmarès.

Mais avant, Jean-Pierre Léaud, dont le film «La mort de Louis XIV» a été projeté en séance spéciale, a reçu avec beaucoup d'émotion la Palme d'or d'honneur des mains d'Arnaud Desplechin. Il a tenu à remercier Thierry Frémaux et le Festival de

Cannes, où il est né, comme il l'a rappelé, lors de la présentation des «400 coups» de François Truffaut en 1959.

En se levant pour décerner les prix, George Miller a tenu à remercier son jury pour les délibérations «sauvages, magnifiques et passionnées» qui ont eu pour conclusion le sacre de Ken Loach pour «I, Daniel Blake». Il avait déjà remporté la Palme d'or pour «Le Vent se lève» en 2006.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Asselah-Hocine Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger) Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

Du 24 au 26 mai :

Exposition de «Kumihimo», l'art traditionnel japonais du tressage de cordons. Le vernissage sera suivi d'une démonstration par la maîtresse du kumihimo, Mme Hoko Tokoro..

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar) Jusqu'au 1er juin :

exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

Galerie Seen Art Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Galerie d'art Sirius Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haik Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf) 2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger) Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Galerie Aïcha Haddad Jusqu'au 02 juin :

Exposition du plasticien Mohamed Samara sous le thème « Identité »

Salle Ibn Zeydoun 27 mai :

Soirée de musique hawzi par Segueni Mohamed Rachid

29 mai :

Soirée de musique andalouse par Zahia Benzegli

CAN-2017/Seychelles-Algérie

Les joueurs déterminés à arracher la victoire

■ Déclarations des joueurs de l'équipe nationale de football recueillies par l'APS lors de la zone mixte organisée dimanche avec la presse au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), à quelques jours du match en déplacement face aux Seychelles le 2 juin dans le cadre de la 5^e journée (Gr.) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Par Racim S.

Carl Medjani (défenseur et capitaine) a affirmé que «Je début du stage est un peu particulier pour nous les joueurs après le départ du sélectionneur Gourcuff. La sélection doit aller de l'avant même sans lui, ce serait dramatique si notre équipe dépendait d'un seul coach. Avec Neghiz et Mansouri nous allons tenter de bien préparer le match. Il y a une certaine continuité dans le travail, nous n'allons rien changer. Le rendez-vous face aux Seychelles doit être pris bien au sérieux. Les matchs à l'extérieur sur une pelouse synthétique n'ont jamais été faciles. Nous voulons gagner ce match et arracher du coup notre qualification pour la CAN-2017». De son côté, le défenseur Abdelghani Demmou souligne : «Tout d'abord, je suis heureux d'honorer ma première convocation en sélection. Je me suis bien intégré dans le groupe grâce à la facilité que j'ai trouvée de la part de certains éléments à l'image de Soudani. J'ai eu une discussion avec le sélectionneur Neghiz qui m'a encouragé et conseillé de donner le meilleur de moi-même aux entraînements. Pour le match, nous devons bien négocier cette sortie face aux Seychelles, et surtout ne pas sous-estimer l'adversaire pour tenter de valider notre qualification sans attendre la dernière journée».



Le milieu de terrain, Ryad Boudebouz, a admis, quant à lui, que «c'est vrai que tous les joueurs sont fatigués par la fin de saison avec leurs clubs, mais ce n'est pas encore les vacances, il nous reste ce match face aux Seychelles qu'on doit absolument gagner pour nous qualifier. A propos du départ de Gourcuff, je pense qu'il a ramené le plus qui manquait à la sélection, on a apprécié sa méthode de travail. Maintenant, on lui souhaite tous

bonne chance pour la suite. Ça se passe très bien avec le staff technique actuel, j'espère que les résultats suivront».

Pour Aissa Mandi, «la préparation se passe bien sous la houlette du nouveau staff technique après le départ de Gourcuff, qui a fait son choix de partir. Nous sommes déterminés à gagner cette rencontre pour pouvoir arracher notre qualification. Le match va être assez compliqué, surtout que nous allons jouer sur

une pelouse synthétique. En ce qui me concerne, j'aborde ce stage de la sélection avec un moral quelque peu affecté après la relégation de mon club (Stade de Reims, ndlr), mais il fallait tourner la page et me concentrer sur l'équipe nationale. A propos de mon avenir, j'ai reçu un bon de sortie pour quitter Reims, à moi de trouver un club qui sied le plus à mon ambition en tenant compte du challenge sportif». Amir Karaoui, lui, a exprimé sa

«fierté de se retrouver aujourd'hui en sélection. Je vais essayer de me donner à fond à l'occasion de ma première sélection. Pour le match des Seychelles, je pense qu'il faudra absolument gagner pour sceller définitivement notre qualification». En ce qui concerne son avenir avec le MCA, il souligne qu'il est en fin de contrat, il y a des sollicitations, «mais je donne la priorité au Mouloudia», conclut-il.

R. S.

Supercoupe militaire de tir au fusil et au pistolet 80 participants en compétition à Cherchell

Quatre-vingts athlètes prennent part à la Supercoupe militaire de tir au fusil semi-automatique (FSA) et au pistolet automatique (PA) filles et garçons, dont le coup d'envoi a été donné dimanche à l'Académie inter-armes de Cherchell (Tipasa).

Les participants représentent 19 équipes de différentes unités, écoles et régions militaires du pays, qualifiées à l'issue des championnats nationaux militaires de tir au fusil et au pistolet disputés durant la saison, est-il signalé.

La compétition, d'une durée de trois jours, se déroule en présence de techniciens venus détecter les meilleurs éléments de cette Supercoupe, susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale militaire de cette discipline sportive.

Selon le programme arrêté, cette Supercoupe, abritée par l'annexe Abane-Ramdane de l'Académie militaire de Cherchell (AMC), est prévue dans deux spécialités (tir de précision et de vitesse) et se déroulera dans les positions debout, à genoux et couché, pour les garçons, alors

que les filles se disputeront les premières places du podium en position couché seulement.

Dans son allocution d'ouverture des tours éliminatoires de cet événement sportif, le commandant de l'AMC, le général-major Ali Sidane, a souligné «l'importance de cette discipline sportive pour laquelle le haut

commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) accorde un intérêt particulier», car constituant un «maillon essentiel dans la préparation physique des éléments militaires».

Après avoir affirmé la nécessité, pour les compétiteurs, de développer leurs capacités et talents afin de constituer une

réserve pour la sélection nationale et honorer l'Algérie lors des joutes internationales, le général-major Sidane a mis en exergue l'importance de la participation féminine à cette Supercoupe militaire. Dix-neuf tireuses de «haut niveau» prennent part à cette compétition, est-il signalé.

Toutes les conditions ont été réunies pour le bon déroulement de ce rendez-vous sportif, ouvert officiellement dimanche avec les tours éliminatoires, avant le déroulement, hier, des demi-finales et finales, suivies aujourd'hui par l'annonce des résultats et de la cérémonie de clôture.

Reda A.

Futsal-Championnat régional inter-service de police La sûreté de Skikda championne de l'Est

L'équipe de la sûreté de wilaya de Skikda a remporté le championnat régional Est de futsal inter-police de la saison 2015-2016, en battant son homologue de Khenchela aux tirs au but 5-4, lors de la finale disputée dimanche à la salle omnisports «frères Bouchache» à Skikda, a-t-on constaté.

Les 90 minutes du temps réglementaire de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'inspecteur régional de la police, représentant du contrôleur régional de la police, et des cadres de la Sûreté nationale, ainsi que de nombreux responsables locaux civils, se sont sol-

dées par un score nul (3 à 3). L'équipe de la sûreté de Skikda va représenter la région Est à la coupe du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), selon les organisateurs de ce rendez-

vous sportif. Lancé en octobre dernier, ce championnat régional a été scindé en quatre groupes animé par quinze équipes représentant les sûretés de wilaya de l'est du pays, en disputant un

championnat aller-retour. Les premiers des quatre groupes se sont qualifiés pour les demi-finales.

R. T.

Saison 2015-2016

Porto et Brahimi sortent bredouilles

LE FC PORTO et leur international algérien, Yacine Brahimi, sont sortis bredouilles de l'exercice 2015-2016 après leur défaite face au Sporting Braga en finale de la Coupe du Portugal sur 4 tirs au but à 2 à l'issue de 120 minutes de jeu soldées par un nul (2-2) dimanche soir à Lisbonne. Auparavant, les «Dragons» se sont contentés de la troisième place au classement du championnat,

alors qu'ils avaient également raté leur challenge en Ligue des champions d'Europe. Brahimi, qui a rejoint Porto la saison passée, est attendu au plus tard demain à Alger pour intégrer le stage de la sélection algérienne débuté samedi en vue du match en déplacement face aux Seychelles, le 2 juin prochain, dans le cadre de la 3^e journée des éliminatoires de la CAN-2017.

R. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tout en démentant toute fuite de sujets

Benghebrit interdit les mobiles à tout le monde

LA MINISTRE de l'Education, Nouria Benghebrit, a démenti, hier, toute fuite de sujets des épreuves de l'examen national de fin de cycle primaire. Il s'agit, selon elle, de sujets diffusés sur les réseaux sociaux par des adultes non concernés par l'examen.

La finalité, selon elle, est de perturber les examens de fin d'année. «Il n'y a pas eu de fuites de sujets des épreuves de l'examen, tel que rapporté par certains sites d'informations. Il s'agit seulement de la diffusion sur les réseaux sociaux du sujet de l'épreuve de langue arabe, une heure après le début de l'épreuve», indique Benghebrit dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à la wilaya d'Illizi où elle avait donné dimanche le coup d'envoi de cet examen.

«Le sujet a été diffusé sur les réseaux sociaux par des adultes et non par les candidats qui sont des enfants âgés de dix ans», a-t-elle ajouté.

Pour faire face à de tels cas dont les auteurs veulent «perturber» le déroulement des épreuves, le ministère «interdira l'introduction de téléphones portables dans les classes où se déroulent les épreuves».

«Cette mesure concernera non seulement les élèves, mais aussi les encadreurs (enseignants, surveillants et agents) pour les épreuves des examens du BEM et du baccalauréat». «Perturber le déroulement des examens officiels relève d'une pratique immorale», a martelé la

ministre, soulignant qu'«une enquête sera ouverte en vue d'identifier les responsables, d'autant que la loi punit et c o n d a m n e l a cybercriminalité».

«Ces tentatives visent à déstabiliser le secteur de l'Education nationale et nos enfants, ce qui est inadmissible», a-elle souligné. Concernant les mesures de lutte contre la triche aux examens du baccalauréat, Benghebrit a indiqué qu'elles seraient appliquées en coordination avec les autorités sécuritaires et le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, refusant de donner plus de précisions.

En dépit des menaces et les mesures strictes prises par le ministère de l'Education nationale l'an dernier, les candidats ont poursuivi leur fraude via Facebook en partageant les sujets d'examen. L'Internet est utilisé par des candidats au baccalauréat pour obtenir les réponses.

Des smartphones ont été introduits dans les salles d'examen pour servir de moyen de communication avec l'extérieur via les réseaux sociaux, grâce à la 3G.

Par ailleurs, la ministre a exprimé sa détermination à définir de «nouvelles normes» pour le recrutement dans le secteur de l'Education, fondées sur «la compétence et le respect de l'éthique et non sur le nombre des diplômés».

Louiza Ait Ramdane

Sûreté de wilaya à Béjaïa

Une équipe de psychologues pour soutenir les candidats

LA SÛRETÉ de wilaya organise à travers le service de santé et des activités sociales et sportives, en coordination avec la direction de l'éducation, une opération de soutien mental et psychologique au profit des candidats du BEM et du Bac.

«Cette opération entre dans le cadre des opérations lancées par la direction générale de la Sûreté nationale pour la concrétisation de la politique de proximité», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération est encadrée par des spécialistes, notamment des psychologues et des médecins spécialistes.

Ces derniers prodigent aux candidats des conseils pour vaincre leur stress et comment réviser et préparer leurs examens sans panique et sans angoisse.

Ils leur conseillent également de suivre un régime alimentaire spécial et éviter les aliments gras et les légumes secs le soir : manger suffisamment de fruits et légumes et du poisson, dormir tôt et suffisamment pour être en bonne forme physique le lendemain. «Cette opération vise à encourager les élèves à avoir confiance en eux et en leurs capacités à réussir et à éliminer leur stress et les idées pessimistes, autrement dit les préparer psychologiquement à faire face à leurs angoisses et décompresser», ajoute-t-on.

H.C.

le chef des talibans pulvérisé par un drone



Loumis

Djalou@hotmail.com

Transport à Béjaïa

Les 4 000 licences de taxi inexploitées réaffectées aux clandestins

■ «Une instruction a été donnée au nouveau directeur des Moudjahidine afin d'assainir cette situation en les louant aux autres, notamment les fraudeurs qui pourront travailler dans la légalité, une mesure visant à combattre ce phénomène. Ils doivent et peuvent travailler en toute légalité», souligne la cellule de communication de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

La gare routière va travailler H24 pendant le mois de Ramadhan et peut-être durant la saison estivale. «Un arrêté va être signé dans ce sens prochainement interdisant la fermeture de la gare routière durant le mois de jeûne», a annoncé le wali au cours de son intervention lors de la session extraordinaire de l'APW pour répondre aux questions et observations, voire aux critiques émises par les élus sur le secteur des transports qui est confronté à de très sérieux dysfonctionnements. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il a décidé aussi de combattre les «taxis fraudeurs» par l'octroi, à ces derniers, des licences inexploitées afin de mettre fin à ce phénomène. Il a, à ce propos, indiqué que «4 052 licences de taxi sont inexploitées». «Une instruction a été donnée au nouveau directeur des Moudjahidine afin d'assainir cette situation en les louant aux autres, notamment les fraudeurs qui pourront travailler dans la légalité, une mesure visant à combattre ce phénomène. Ils doivent et peuvent travailler en toute légalité», souligne la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Par rapport aux augmentations des tarifs des bus, le wali a instruit le directeur des transports afin d'obliger les transporteurs à appliquer la loi et

la réglementation en vigueur. Dans le cas contraire, il sera procédé à l'annulation de leurs lignes». En outre, il a annoncé qu'un arrêté a été signé, lequel interdit le stationnement des semi-remorques dans le centre-ville et un autre pour désinfecter les bus qui sont dans un état de saleté pitoyable. Les présidents d'APC ont été instruits d'acheter le produit afin de procéder à cette opération, car il y va de la santé publique ; les bus doivent être désinfectés, nettoyés, voire retapés. Le wali a rassuré les élus qui l'interpellaient, disant qu'il est conscient du fait que le secteur des transports est la colonne vertébrale de l'économie dans la wilaya de Béjaïa, mais il est, malheureusement, malade. Il a appelé les élus sans distinction «à l'aider et à œuvrer pour son amélioration, et laisser de côté leurs querelles». Des dérogations spécifiques ont été accordées à certaines lignes dépourvues ou insuffisamment desservies, afin de répondre aux besoins des citoyens en matière de transport rural. Au sujet des projets lancés par le secteur, quatre opérations sont inscrites dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014 au profit de la wilaya, dont une opération a été clôturée et consiste en l'étude de deux plans de circulations des villes de Béjaïa et Akbou. Elle a été transmise par la

direction des transports aux services des APC concernées pour exécution. Dans le souci d'une meilleure prise en charge des usagers, la wilaya a bénéficié de l'inscription d'une opération portant étude d'une gare routière et 10 stations urbaines : 3 à Béjaïa, 1 à El-Kseur, 1 à Akbou, 1 à Seddouk, 1 à Kherrata, 1 Sidi-Aïch, 1 à Souk El-Tennine et 1 à Amizour. Le directeur des transports a été instruit par le wali afin d'entamer rapidement les travaux de réalisation. A noter qu'en prévision de la saison estivale, un dispositif sera mis en œuvre pour une meilleure prise en charge de la demande de transport des estivants, comme nous le rapportons il y a deux semaines. Deux groupes de transporteurs exploitant des lignes urbaines vont desservir l'axe Oued Das (côte Ouest), la mise en place de moyens de transport dont des microbus de 12 et 15 places pour assurer la desserte des Aiguades, l'orientation des transporteurs exploitant des lignes rurales et intercommunales à desservir les différentes plages et sites touristiques de la wilaya durant le week-end et les jours fériés à partir des communes intérieures, exploitation en cas de besoin de lignes en navettes à partir de midi pour les transporteurs desservant la côte Est. H. C.